

A.S. PRESTA-LOC

Société à responsabilité limitée au capital de 4 800 €
Siège social : 353, chemin des Diligences (74160) Neydens
943 620 831 RCS Thonon-les-Bains

DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 26 JANVIER 2026

L'an deux-mille vingt-six,

Le vingt-huit janvier,

A 9 heures,

Albain STALDER, associé unique et gérant de la société **A.S. PRESTA-LOC** (la « **Société** »), a statué sur les questions suivantes :

- Modification de l'objet social et Modification corrélative des statuts ;
- Pouvoir pour les formalités.

L'associé unique est en possession des documents suivants, tenus à sa disposition, au siège social, dans le délai légal et statutaire :

- Les statuts de la Société ;
- Le projet de texte des statuts.

L'associé unique a pris les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

L'associé unique, après avoir pris acte de la rédaction actuelle de l'article 3 des statuts relatif à l'objet social, décide de modifier l'objet social de la Société afin d'y supprimer les activités suivantes :

- La location et location-bail de camions, de remorques et de véhicules utilitaires,
- Les prestations de services de type déneigement, livraison de matériaux et évacuation des déchets,
- Le terrassement,

Et d'y ajouter les activités suivantes :

- La vente et la livraison de matériaux de construction (notamment gravier et terres),
- La location de matériel d'entretien d'espaces verts,
- Les prestations de services de livraison de matériaux et d'évacuation de déchets,
- La location de chambres froides.

En conséquence, l'associé unique décide de modifier ledit article des statuts, comme suit :

« **ARTICLE 3 : OBJET**

La société a pour objet :

- *La vente et la livraison de matériaux de construction (notamment gravier et terres),*
- *La location de matériel d'entretien d'espaces verts,*
- *Les prestations de services de livraison de matériaux et d'évacuation de déchets,*
- *La location de chambres froides,*
- *La prise d'intérêts ou de participations dans toutes sociétés et entreprises françaises ou étrangères, quel qu'en soit l'objet, et sous quelque forme que ce soit, notamment par la souscription ou l'acquisition de toutes valeurs mobilières, parts sociales et autres droits sociaux, et la gestion de ceux-ci,*
- *Et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.*

La société peut agir en tous pays, directement ou indirectement, pour son compte ou celui de tiers, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet.

La société peut, en FRANCE et à l'étranger, créer, acquérir, exploiter ou faire exploiter toutes marques, tous noms de domaines, tous brevets et procédés de fabrication, tous dessins et modèles et, d'une manière générale, tous droits de propriété intellectuelle. »

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes en vue d'effectuer toutes formalités légales nécessaires.

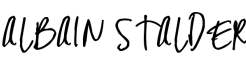
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Le soussigné reconnaît que les présentes ont été signées par la mise en œuvre d'un processus de signature électronique permettant de procéder à la manifestation de son consentement par l'apposition d'une signature électronique sur un document dématérialisé.

Le soussigné déclare accepter que les présentes soient signées par l'intermédiaire de la plateforme de signature électronique Docusign et reconnaît que l'utilisation de ce processus de signature électronique constitue un procédé fiable d'identification garantissant le lien entre le signataire, la signature électronique et l'acte auquel elle s'attache en application de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique.

Albain STALDER

Associé unique et Gérant

Signé par :

9E64ADD42D43458...